

Un texte de la "RMS" de 1945 relu et jugé 50 ans après

Autor(en): **Roulet, Louis-Edouard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **140 (1995)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un texte de la «RMS» de 1945 relu et jugé 50 ans après

Par le brigadier Louis-Edouard Roulet

Il n'est pas possible de reproduire intégralement le texte signalé aux pages 45 et 46 et qui paraissait, non signé, dans le numéro de mai 1945 de la *RMS*. Ce serait trop long. On s'est donc contenté de donner les quelques extraits qui précèdent et qui permettent de juger de la pertinence des affirmations rédigées. On s'autorisera, dans un bref essai, d'analyser après coup l'article en question qui forme un tout de quelque huit pages imprimées, laissant apparaître un remarquable effort de synthèse.

Le premier chapitre intitulé «La fin des opérations militaires» ne posait sans doute pas trop de problèmes à l'auteur, dès qu'il s'agissait de résumer l'essentiel des événements qui venaient de se dérouler. Pour cela, les qualités d'un officier d'état-major général, à même de distinguer l'important de l'accessoire et d'en dégager le poids de la signification, suffisaient. Le compte-rendu apparaît bien fait. L'auteur rappelle la progression de la 9^e armée américaine et de la 2^e armée britannique sur l'Elbe, le franchissement du fleuve par le général Dempsey, l'occupation de Hambourg et de Lübeck, l'atteinte de la frontière da-

noise. Parallèlement, à l'Ouest, c'est la 1^{re} armée canadienne qui enveloppe et libère les Provinces-Unies, réalisant l'objectif de Montgomery, à savoir la scission d'une importante fraction de la Wehrmacht en deux tronçons disloqués et acculés sur la mer du Nord, voire sur la Baltique, où la jonction avec les troupes soviétiques venues de l'Est pouvait s'effectuer. Au centre, le 12^e groupe d'armée Bradley, lui aussi, atteignait l'Elbe, alors que Patton, à la tête de la 3^e armée, franchissait le Danube, avançant jusqu'à la frontière de la Tchécoslovaquie. Quant au 6^e groupe d'armée du général Devers, il mettait fin au mythe d'un réduit allemand, occupait la Bavière, la 1^{re} armée française longeant la frontière suisse jusqu'au Vorarlberg, la 7^e armée américaine débordant le Brenner et faisant sa jonction avec les troupes alliées d'Italie. Berlin tombait le 2 mai alors qu'on venait d'apprendre le suicide du Führer. Cinq jours plus tard, l'ensemble de la Wehrmacht capitulait.

La rédaction du second chapitre intitulé «Notre situation» présentait pour l'auteur des difficultés plus sérieuses. Il ne s'agissait plus de maîtriser et de ré-

sumer les opérations militaires qui venaient de se produire, pour décisives qu'elles fussent, mais bien de définir les problèmes qui, dans l'immédiat, se posaient à notre pays. Pour ce faire, il fallait analyser les données du présent et les introduire dans une série d'hypothèses d'un avenir à la fois européen et mondial. C'est dans ce contexte qu'ont été repris les extraits qui préfigurent le présent essai critique.

Le premier extrait évoque la ligne de démarcation qui sépare les zones d'influence des alliés occidentaux et celles de l'URSS. A juste titre, le colosse communiste, renforcé des Etats satellites occupés par lui, inquiète notre auteur. Ce dernier esquisse la menace d'une pénétration pacifique, voire d'une invasion armée en direction de l'Ouest. Dans l'immédiat, l'URSS, par ses conquêtes, protège son territoire national en établissant ce qu'après le Congrès de Vienne de 1815, on appelait «un cordon sanitaire». Mais, question essentielle, déjà posée il y a cinquante ans, la mainmise finira-t-elle par payer? Nous savons aujourd'hui, donc un demi-siècle plus tard, que contrairement aux apparences qui durèrent près de

cinquante ans, les régimes imposés s'effondrèrent d'eux-mêmes lorsqu'en Russie, le communisme prit fin.

L'extrait qui concerne la chasse aux collaborateurs évoque, avec pertinence et une juste réserve, le drame de la France meurtrie, d'un pays bafoué et libéré, de l'imbroglio des règlements de comptes, des inévitables dérapages passionnels, d'une « justice populaire » dont l'activité s'installe entre le joug de la tyrannie ennemie et la renaissance de l'Etat de droit. Avec une honnêteté intellectuelle qui l'honore, Henri Amouroux, spécialiste de cette tranche d'un passé récent, a analysé les nombreux cas d'une confrontation qui s'explique, mais qui peut aussi se révéler douloureuse.

Le passage consacré à notre pays, bien sûr, retient

à la fois notre attention et notre intérêt. L'accent est mis sur le miracle d'une survie indemne, mais aussi sur l'opposition qui n'est pas perçue par chacun entre l'apparente continuité d'une existence traditionnelle et une profonde mutation de la situation politico-stratégique. Ce qui frappe l'auteur, c'est pour notre pays la proximité du bloc de ce qu'il appelle l'Europe orientale dans lequel il insère l'Autriche, ce qui était juste à l'époque, mais se modifia plus tard. En outre, l'auteur souligne que notre indépendance liée à la neutralité reconnue par les puissances européennes de 1815, désormais, dépendra de données entièrement nouvelles. D'où la certitude que dorénavant la sécurité de la Suisse entrera dans un rapport de force entre les deux blocs, voire dans l'hypothétique règlement des conflits que les grandes puissances sont en

train de négocier au sein d'une organisation mondiale des nations plus ou moins unies.

L'article en question, on le voit, témoigne d'une juste connaissance des faits et des problèmes, comme d'une lucidité dans la pesée des différents critères. Il demeure prudent lorsqu'il s'agit de prévoir l'avenir. Pour l'Allemagne, par exemple, dont il souligne l'effondrement et l'impuissance, il ne sait quand elle renaîtra de ses ruines. Sur un point pourtant, il se trompe. Exortant les Suisses à rester vigilants, au plan extérieur et au plan intérieur, l'auteur met en garde notre peuple contre la menace d'un divorce idéologique. On sait qu'heureusement, ce dernier ne s'est pas produit.

L.-H. R.